



Retrait sur compte espèces PEA

Par **verso**, le **14/11/2021 à 20:57**

Bonjour, j'ai un PEA ouvert depuis 20 ans. Le compte espèces représente 50 % du total.
Comment serait imposé un rachat de 95 % du compte espèces ?
Exemple : PEA titres 50.000 €. Compte espèces 50.000 €. Demande de retrait sur compte espèces 47.500 €.
Nota : un rachat de 35.000 € sur le total (titres et compte espèces a été effectué en 2008).
Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **15/11/2021 à 16:20**

Bonjour
Vous pouvez pratiquer un retrait partiel sur votre PEA.
Le gain net est exonéré d'impôt sur le revenu mais soumis aux prélèvements sociaux

Par **verso**, le **15/11/2021 à 17:47**

Bonsoir
Merci pour votre post
Est ce à dire que sur un retrait du compte espèces de 10000 Euro par exemple je paierai 17.2 o/o de prélèvement sociaux ?

Par **Visiteur**, le **15/11/2021 à 17:59**

Non 17,2%, sur la plus value.

Par **verso**, le **15/11/2021** à **18:03**

MercirnSur la plus value du Pea : titres + compte espèces ?